

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt deux
Le Mercredi 23 Février à 19h00

LE CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Youenn Gwernig sous la présidence de Monsieur Jean-Yves LE GOFF, MAIRE DE SCAER.

Étaient présents 28 Conseillers sur 29 :

MM Jean-Yves **LE GOFF**, Robert **RAOUL**, Martine **BOUCHER**, Jean-François **LE MAT**, Marie-Pierre **GIRE**, Guy **FAOUCHER**, Danielle **LE GALL**, Frédéric **LE BEUX**, Fabienne **CAILLAREC**, Ludovic **RUHIER**, Anne **LE GALL**, Frédéric **MICHEL**, Marine **SENECHAL**, Jean-Pierre **GUILLOU**, Anne-Laure **LE GRAND**, Didier **MORGANT**, Delphine **BOUGUENNEC**, Michel **GARO**, Isabelle **QUELVEN**, Roland **SAINT-JORE**, Pascale **DUFLEIT**, Cédric **GOUIFFES**, Jacqueline **SABATIER**, Marie-Antoinette **PEDRONO**, Christian **CARDUNER**, Jean Michel **LEMIEUX**, Pierrette **LE FLOCH**, Marie-Josée **CANEVET**.

ABSENT(S) EXCUSE (S) : Hélène **LE BOURHIS** qui a donné pouvoir à Danielle **LE GALL**.

Monsieur Cédric **GOUIFFES** a été élu Secrétaire.

**DEL 23.02.2022 / 2022/020 : MÉDIATHÈQUE : AVENANTS AU MARCHÉ DE
CONSTRUCTION D'UNE MÉDIATHÈQUE :**

RAPPORTEUR Mme **BOUCHER**,

Il est rappelé à l'assemblée que dans le cadre du marché de la construction de la Médiathèque L'Uni-Vert, les lots 2, 5, 13 et 14 doivent faire l'objet d'un avenant.

Du fait de la crise sanitaire exceptionnelle au niveau international et de la flambée du prix des matériaux, des ajustements s'avèrent nécessaires afin de pouvoir mener à bien ce projet.

Lot N°	N° Avenant	Entreprise	Montant initial du marché	Montant de l'avenant	Modifications introduites par l'avenant	Nouveau montant du marché
N°2 - Gros œuvre	Avenant N°1	BAT'ISOLE	338 083,06€ HT soit 405 699,67€ TTC	6 021,60€ HT soit 7 225,92€ TTC	Modification des quantités et des diamètres de réseaux sous dalle	344 104,66€ HT soit 412 925,59€ TTC
N°5 - Menuiseries extérieures aluminium - Serrurerie	Avenant N°1	ALUMINIUM DE BRETAGNE	119 540,00€ HT soit 143 448,00€ TTC	2 241,00€ HT soit 2 689,20€ TTC	Modification des caniveaux au niveau des accès PMR par des caillebotis métalliques afin d'assurer l'accès PMR conforme et la garde d'eau nécessaire devant la porte. Modification des stores prévus en intérieur par des stores extérieurs + passage en communication radio au lieu de filaire	121 781€ HT soit 146 137,20 € TTC
N°13 - Courants forts - Courants faibles	Avenant N°1	BARILLEC	65 632,50€ HT soit 78 759,00€ TTC	2 754,00€ HT soit 3 304,80€ TTC	Modification du nombre de prise, interrupteur, détecteur de présence, alimentations diverses (stores, soufflets), prise jack et optique ... Rajout d'une prise pour éclairage de Noël sur horloge astronomique Suppression de l'alimentation des portes automatiques Suppression du luminaire extérieur au droit de l'enseigne	68 386,50€ HT soit 82 063,80€ TTC
N°14 - Photovoltaïques	Avenant N°1	KERBOAS	33 000,00€ HT soit 39 600,00€ TTC	(-) 2 463,00€ HT soit (-) 2 955,60€ TTC	Remplacement des modules, compatibles avec la solution d'intégration ATEC. La solution technique n'est modifiée que par la gamme des modules.	30 537,00€ HT soit 36 644,40€ TTC
TOTAL				8 553,60€ HT soit 10 264,32€ TTC		

VU l'exposé de Mme BOUCHER,

VU le Code des Marchés Publics,

VU l'avis favorable de la commission « RESSOURCES » en date du 16 Février 2022,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE

DE VALIDER les modifications introduites par les avenants tels que présentés,

D'AUTORISER le maire à signer les avenants, ainsi que tous les actes nécessaires à leurs exécutions,

D'AJUSTER les crédits conformément aux avenants.

Pour extrait certifié conforme,
Jean-Yves LE GOFF,
Maire de Scaër

